

DOUALA INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

APPEL A FILMS 2026

RÈGLEMENT

But

Le Douala International Film Festival est un événement cinématographique et culturel annuel de grande envergure qui célèbre la richesse culturelle du monde entier à Douala, au Cameroun. Il met en exergue le patrimoine historique et culturel africain tout en partageant les diversités culturelles mondiales. En faisant de Douala une ville phare et un carrefour cosmopolite, le festival promeut le cinéma africain et mondial, encourage la diversité culturelle, offre des perspectives de partage, d'éducation et d'insertion, et favorise le réseautage entre les communautés artistiques, culturelles et économiques locales et internationales, tout en conservant une dimension de divertissement et de convivialité.

Pour cette première édition, une cérémonie des Awards récompensera plusieurs acteurs du cinéma et de l'entrepreneuriat culturelle.

Date

La 1^{ère} édition du Douala International Film Festival a lieu du 07 au 14 Mars 2026.

Date limite

La date limite des inscriptions des films est fixée au 14 février 2026, par simple courriel à l'adresse cinepeoples7@gmail.com avec titre du film, synopsis et affiche avec une copie de visionnement du film envoyée au festival avant la date limite.

Frais d'inscription

Il n'y a aucun frais d'inscription.

Le comité de sélection choisit les films qui seront présentés lors du festival.

Seuls peuvent être choisis et invités les films répondant aux critères ci-après :

- Courts, moyens et longs métrages : fiction, documentaire, animation ou expérimental.
- Une attention particulière est portée à la qualité artistique de l'image.
- Les films en version originale non française doivent être sous-titrés en français ou en anglais.
- L'exclusivité nationale, mondiale ou internationale n'est pas demandée.
- Ne pas avoir été présentés à la télévision ni diffusés sur internet.
- Dates de production : dès janvier 2020.

- Support de visionnement : de préférence un lien H.264 (vimeo) avec indication des dates de disponibilité.
- La préférence sera donnée aux identités culturelles.
- Pas de limitation d'âge pour :
 - Les œuvres historiques et patrimoniales du monde entier.
 - Les grands classiques du cinéma africain et afrodescendant.
- L'inscription ne garantit pas une programmation du film et implique l'acceptation du présent règlement par les producteurs ou leurs représentants.

Confirmation des films sélectionnés

Un avis de sélection définitive (avec l'accord de projection à retourner signé) est adressé par email à la production ou au réalisateur fin février 2025

Support de projection, version et sous-titres

Si le film est sélectionné, les copies de projection doivent parvenir au festival 72h dès réception de l'avis de sélection du film.

Une fois sélectionné et l'accord sur les droits de projection signé, aucun film ne peut être retiré du programme au cours de la manifestation.

Documentation pour les films sélectionnés

Pour la présentation et la promotion du film sur différents supports (web et programme imprimé), le matériel suivant doit-être envoyé (par mail ou Wetransfert) après réception de l'avis de sélection :

- Au moins 3 photos du film (images numériques, 300 DPI, JPG)
- L'affiche du film (en .pdf et .jpg)
- Un lien vers le trailer du film disponible sur streaming (sur vimeo, Youtube...)
- Affiches, Flyers et autre matériel de promotion

Le festival se réserve le droit d'utiliser ce matériel pour la promotion du film et du festival.